



71, rue St-Jean-Bosco
Gatineau Québec J8Y 3G5
Tél: 819-777-8662 Téléc : 819-777-1594

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE ST-JEAN-BOSCO

Rapport annuel 2018-2019

1- Mot du président

Le présent document donne un aperçu des décisions et activités entreprises par le conseil d'établissement (CÉ) de l'école Saint-Jean-Bosco, comme stipulé à l'article 82 de la loi sur l'instruction publique.

2- Structure du CÉ

Cette année, le CÉ comprend 8 membres, soit 5 parents et 3 représentants du personnel. Trois parents substitués sont également élus.

Calendrier des réunions du CÉ

- 9 octobre 2018
- 19 novembre 2018
- 21 janvier 2019
- 25 février 2019
- 28 mars 2019
- 13 mai 2019
- 10 juin 2019

3- Membres du CÉ 2018-2019

Parents :

- Marie-Eve Dufresne
- Caroline Lessard
- Geneviève Michon
- Jean-Nicolas Paul
- Émilie Turcotte

Représentants du personnel :

- Pascale Bissonnette, personnel de soutien
- Julien Cauchon, enseignant
- Jean-Marc Mogé, technicien en service de garde

Parents substitués :

- Malika Ahmimat
- Chantal Boie
- Mélisa Ferreira

*La direction participe, sans toutefois avoir de droit de vote.

4- Assemblée générale

Tenue le 10 septembre 2018 au gymnase de l'école à 19h00, l'assemblée générale a rassemblé 31 parents. Mme Caroline Lessard (présidente du CÉ 2017-2018) nous présente le rapport annuel et en fait partiellement la lecture. Ce document décrit les réalisations et les décisions du CÉ pendant l'année scolaire 2017-2018.

Élection des membres du conseil d'établissement : 3 postes disponibles + 2 postes de substituts

Mme Louise Beauchamp donne aux parents plus d'informations quant à la charge de travail se rattachant au rôle de membre du CÉ. Elle aborde les procédures de réunions habituelles, le nombre de rencontres annuelles, la programmation des activités éducatives, les campagnes de financement, etc.

Il y a la tenue d'une élection et les candidats suivants se présentent :

- Malika Ahmimat
- Chantal Boie
- Mélisa Ferreira
- André Leclerc
- Caroline Lessard
- Jean-Nicolas Paul
- Sylvain Poitras
- Céline Sinkiyajako
- Émilie Turcotte

Après la présentation des candidats, les membres de l'assemblée procèdent au vote. Les élus sont les suivants :

- Caroline Lessard - mandat de 2 ans;
- Jean-Nicolas Paul - mandat de 2 ans;
- Émilie Turcotte - mandat de 2 ans.

Deux postes de substituts sont offerts. Après trois tours de vote, étant donné que les résultats restent ex aequo et que la structure du C.É. le permet, il est décidé d'élire 3 substituts:

- Malika Ahmimat - mandat de 1 an;
- Chantal Boie - mandat de 1 an;
- Mélisa Ferreira - mandat de 1 an.

Mme Beauchamp explique à l'assemblée le rôle du représentant au comité de parents de la CSPO. Le représentant doit être un membre du CÉ et doit faire le lien entre le comité de parents et le CÉ. Jean-Nicolas Paul désire être représentant. Marie-Ève Dufresne se propose comme substitut. L'assemblée accepte cette proposition.

Finalement, Mme Lessard explique le rôle du représentant au comité EHDAA. Il doit faire le lien entre le comité et le CÉ. Émilie Turcotte est élue pour un mandat de deux ans. Evelyne Brisson est élue au poste de substitut pour une période d'un an.

Faits saillants de l'année

Décisions habituelles, consultations et points d'informations souvent prévus par la Loi

sur l'instruction publique

- Calendrier scolaire;
- Règles de régie interne;
- Location du gymnase;
- Grille-matières 2019-2020;
- Activités et sorties éducatives;
- Frais pour les activités scolaires;
- Liste des effets scolaires;
- Choix du photographe scolaire pour l'année 2019-2020;
- Choix du traiteur 2019-2020;
- Gestion du fonds à destination spéciale et levées de fonds;
- Budget de fonctionnement du CÉ;
- Budget annuel de l'école;
- Budget des mesures ministérielles de soutien aux élèves;
- Budget de la mesure ministérielle initiatives des établissements;
- Cadre budgétaire CSPO;
- Projet éducatif 2018-2022, qui nous oriente vers ses grands enjeux (suivis des moyens mis en place à l'école en lien avec ces enjeux):
 - o *Le bien-être physique et psychologique des élèves:*
 - Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école;
 - Club leadership;
 - Code de vie;
 - Comité vert;
 - Brigade verte (projet recyclage/compostage);
 - Comité impact.
 - o *La pratique régulière d'activités physiques, de sports et de loisirs :*
 - Fonderie;
 - Club de course;
 - Comptoir CPES;
 - A l'école on bouge;
 - Force 4.
 - o *La réussite de tous les élèves et la prévention et l'accompagnement pour la réussite:*
 - PEP au préscolaire;
 - Communauté d'apprentissage - préscolaire, 2e et 3e cycle;
 - Prime au 2e cycle;
 - Projet persévérance scolaire en collaboration avec Action-Quartiers (à partir d'avril);
 - Deux conférences offertes aux parents de l'école.

5- OPP (Organisme de participation des parents)

Lors de l'assemblée générale de septembre, Mme Mélanie Héroux propose de poursuivre cette année comme responsable de l'OPP. Elle explique aux membres et personnes présentes en quoi consiste l'organisme de participation des parents et demande aux gens

intéressés à y participer de lui donner leurs coordonnées.

Au cours de l'année, cet organisme a, entre autres, offert son soutien lors des photos scolaires. Il a aussi été mandaté d'organiser le B.B.Q. de fin d'année.

6- Revenus et dépenses

Bilan de l'année 2018-2019

- Budget alloué de 750\$;
- Dépense de 600\$ pour les services de secrétariat;
- Dépense de 65\$ en frais de gardiennage;
- Dépense de 40\$ en formation;
- Dépense de 20\$ en reconnaissance des bénévoles (report année 2017-2018).

7- Recommandations pour 2019-2020

- Continuer à favoriser la formation des membres du CÉ sur le rôle du conseil d'établissement et sur le système d'éducation en général;
- Continuer de faire la promotion du CÉ comme organe démocratique en favorisant la participation des membres de la communauté au CÉ et des parents non-élus comme public aux rencontres;
- Maintenir les services de secrétariat;
- Suivre l'évolution des rénovations;
- Poursuivre la promotion de la lecture, entre autres, en maintenant l'achat annuel de livres pour les classes avec le fonds à destination spéciale.

Points d'informations concernant le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CSSEHDAA)

En cette fin d'année scolaire, il est clair que le comité EHDAA a su cette année mettre au centre de ses préoccupations deux concepts :

- Son désir d'augmenter sa visibilité au niveau des écoles. Par exemple, il souhaite instaurer une semaine EHDAA et augmenter sa visibilité aussi sur le web.
- Il souhaite poursuivre sa mission de prôner l'inclusion au sein des différentes écoles de la commission scolaire.

De ce fait, ces idées se partagent aussi au sein de l'école St-Jean Bosco puisqu'à l'intérieur même de son projet éducatif créé en 2018-2019, l'école réitère son désir de rendre plus facile sa communication parent-équipe école dans le processus du Plan d'Intervention. Suite à ces faits, il est toujours de mon désir de poursuivre mon mandat auprès de l'école pour diffuser une formation sur le Plan d'Intervention aux parents qui en auraient besoin. Cette formation demeure dans le but d'informer les parents quant à la structure du Plan d'Intervention, ses composantes, son mécanisme, mais aussi de créer une communauté de partage pour les parents qui auraient besoin d'échanger sur le sujet de façon constructive.

L'année 2018-2019 au sein du comité EHDAA a apporté plusieurs sujets de formations tels que :

- Le Plan d'Intervention;
- Les services en orthophonie dans nos écoles;
- Les services en ergothérapie dans nos écoles;
- Les services de psychologie dans nos écoles;
- Conférence sur l'anxiété donnée par une psychologue de la CSPO.

Il m'a aussi été possible de connaître différents organismes qui offrent de la formation à l'extérieur du comité soit :

- AQETA (offre d'un colloque annuel);
- ITA (Montréal, mais formation en ligne);
- Loisirs Sport Outaouais (offre de service pour sports adaptés).

À chaque année, le comité a toujours le mandat de faire part à ses membres de ressources allouées aux élèves EHDAA au sein de la CSPO ainsi que du portrait des classes spécialisées pour l'année en cours ainsi que pour l'année à venir. Cette année, la CSPO a aussi révisé toute la politique EHDAA datant de 2012 pour la clientèle jeune afin de la mettre plus actuelle. Nous avons aussi beaucoup discuté de l'enjeu de cette année, soit l'accommodation des élèves EHDAA dans le changement de localisation de l'école Secondaire Mont-Bleu.

Pour l'année 2019-2020, certains enjeux selon moi demeurent intéressants à développer :

- Formation donnée au colloque EHDAA cette année sur l'utilisation (surtout au secondaire) des outils technologiques. Comment ne pas les bannir, mais plutôt les inclure de façon constructive;
- Les maternelles 4 ans, les ressources spécialisées qui leurs seront allouées vs les besoins actuels.

Points d'informations concernant le Comité Vert

- Contribution au rafraîchissement et nettoyage de la cour d'école par l'organisation de 2 journées de corvée bénévole.
- Achats et installation de nouveaux équipements pour la cour d'école.
- Contribution à la réalisation d'un sentier autour de l'école afin d'encourager les élèves à bouger.
- Liaison avec Action-Quartier afin de lancer la saison des potagers à partager et d'y faire participer les élèves.
- Rédaction d'une demande de subvention afin de poursuivre les travaux d'entretien et d'amélioration de la cour d'école (cependant le projet n'a malheureusement pas été retenu!).
- Récipiendaire 2018-2019 du prix du bénévole de la CSPO.